



le **Pian**  
Magazine



**DOSSIERS**

Education  
Jeunesse  
P.4-5

Travaux  
Qualité de l'eau  
P. 6-7



HYDRAULIQUE  
GENIE CIVIL  
ENVIRONNEMENT  
PROCESS EAU

**Siège Social :**

3 rue Gaspard Monge  
BP 70160

33606 PESSAC CEDEX

Tél. : 05 56 46 68 00 - Fax : 05 56 36 75 75

# édito



**...JE VOUS INVITE  
À CROIRE À UN  
AVENIR MEILLEUR,  
FONDÉ SUR LES  
VALEURS DE NOTRE  
RÉPUBLIQUE.**

## Sommaire

ÉDITO  
P. 3

ÉDUCATION / ALSH  
CCJ  
P. 4-5

TRAVAUX / QUALITÉ  
DE L'EAU  
P. 6-7

URBANISME /  
LOI NOTRe /  
Recensement  
P. 8-9

PATRIMOINE NATUREL  
/ FORÊT  
P. 10-11

HISTOIRE DU PIAN / LE  
PIAN ACTUALITÉS  
P. 12-13

ÉTAT CIVIL / MEMENTO  
P. 14-15

**Directeur de la publication :**  
Didier MAU

**Comité de rédaction :**  
Michel Rouhet et le groupe  
de travail communication

**Crédits photos :**  
Michel Rouhet  
canstockphoto.fr

Achevé d'imprimer en  
décembre 2016

**Dépôt légal :** décembre 2016

**Réalisation :** Sixième Avenue

Notre pays a besoin de retrouver des repères. Seul un Etat fort pourra assurer notre sécurité, procurer du travail à nos jeunes et permettre à leurs aînés de mener une vie professionnelle sereine et une retraite heureuse.

Pour atteindre ces objectifs les efforts doivent être équitablement partagés. Les collectivités locales n'y échappent pas. Elles sont contraintes à l'exemplarité dans la maîtrise des dépenses publiques. L'équipe municipale que vous avez élue s'y emploie au quotidien.

Conformément à nos engagements nous privilégions l'essentiel sans augmenter les taux communaux d'imposition. Nous venons ainsi de doter l'école du bourg d'équipements numériques après avoir rénové une toiture, des sanitaires et aménagé un parking pour le groupe scolaire. Un nouvel ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) fonctionnel et bien intégré au cadre naturel complète les structures dont disposent les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire.

Parmi les autres travaux importants réalisés cette année on peut citer, entre autres, le prolongement du cheminement doux de l'allée de Pétrucail, la réfection de plusieurs voies communales ou la création d'un jardin du souvenir dans le parc cimetière.

Le prochain investissement majeur portera sur la construction d'un pôle culturel qui regroupera les écoles de musique et de danse ainsi que la médiathèque. Un pré-projet a été établi en fonction des besoins recensés et des moyens dégagés. La consultation pour le choix du maître d'œuvre a été lancée.

Au terme d'une année marquée par des tragiques événements, générateurs de révolte et d'anxiété, je vous invite à croire à un avenir meilleur, fondé sur les valeurs de notre République. Je souhaite, à chacune et à chacun d'entre vous, de surmonter les difficultés et de profiter avec enthousiasme de tous les bonheurs de la vie.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Didier MAU.  
Maire du Pian-Médoc

## L'éducation au premier rang

Pour permettre aux plus jeunes de s'épanouir tout au long de leur scolarité, la Commune consacre d'importants moyens à l'amélioration des équipements et à toutes les évolutions qui facilitent l'accès à de nouveaux champs de connaissance.

### L'apprentissage numérique

La Commune a engagé son plan d'équipement numérique dans les écoles élémentaires.

À l'école du Bourg 10 classes de CP, CE et CM sont équipées de tableaux numériques et de vidéos projecteurs ; 270 élèves sont concernés. Ces outils pédagogiques complémentaires des enseignements traditionnels sont destinés à renforcer l'attention et la participation des élèves, à les aider à mieux assimiler les enseignements et à faciliter les travaux en groupe. Les prochains investissements permettront d'équiper les classes élémentaires des Airials.

### T.A.P. : Les ateliers culturels et sportifs

Mis en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires les Temps d'Activités Périscolaires sont facultatifs. Arts plastiques, chorale, activités manuelles, poterie, relaxation, contes, musique, cirque, zumba, tennis, basket, jeux collectifs... sont proposés les lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 16h15. L'enjeu de ces différents temps est d'initier le plus grand nombre d'élèves à la pratique de nouvelles activités et de favoriser ainsi l'apprentissage par la découverte.

### Du changement dans les assiettes

Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public conduit par le SIVOM du Haut Médoc pour la gestion de l'unité centrale de restauration collective située à Blanquefort, les restaurants scolaires de nos écoles proposent de nombreuses innovations :

- 2 produits issus de l'agriculture biologique/ jour, 80% de ces produits provenant de producteurs locaux. Produits carnés : toutes les viandes proposées sont d'origine française. Produits de la pêche : produits labellisés MSC proposition d'un poisson frais issu de la pêche française toutes les 5 semaines. Fruits et légumes : 100% issus de l'agriculture biologique ou raisonnée. Fromage et laitage : 100% d'origine France. Produits biologiques : 100% d'origine France (exceptés fruits exotiques pâtes, riz). Produits surgelés : 100% d'origine France. Pain : issu de producteurs locaux. Biscuits et pâtisseries : 100% exempts de graisses hydrogénées. Un repas sans viande est proposé selon le souhait des parents et sur inscription préalable.



### L'école en chiffres

- 693 élèves scolarisés dans 9 classes maternelles et 17 classes élémentaires
- 31 agents communaux et 22 agents communautaires au service des enfants et des parents
- 650 repas servis chaque jour

### Côté Budget

- 4.5 M d'euros investis dans les écoles depuis 2010
- 1.4 M d'euros réservés chaque année aux écoles dans le budget de fonctionnement de la commune (soit 35% de ce budget)
- 1.5 % de fiscalité : c'est ce que représente la participation de la commune aux coûts de la réforme des rythmes scolaires
- 250 000 euros sont financés chaque année par les contribuables pianais pour équilibrer les budgets de restauration et de transports scolaires.

## Un nouvel ALSH

Le nouveau bâtiment de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouvert depuis le mois de juillet complète le pôle petite enfance-jeunesse implanté dans le parc boisé de la Mairie. Cette réalisation a été portée et financée par la Communauté de Communes « Médoc Estuaire » avec l'aide, notamment, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La commune a mis gratuitement à la disposition de la CDC l'emprise foncière. Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires dans de superbes locaux fonctionnels, conçus et réalisés suivant les dernières normes d'isolation thermique et de consommation d'énergie.



## Conseil Communal des Jeunes (2015-2016)

Durant l'année scolaire 2015-2016, nos jeunes élus se sont bien investis, chacun dans leur commission respective :

### COMMISSION I Culture, sport et communication

- Qu'est-ce qu'une association caritative ?
- Création d'affiches pour la vente de livres
- Vente des livres au Dojo au profit de l'association « Enfants Malades »

### COMMISSION II Sécurité, aménagement urbain et cheminements doux

- Tri des déchets au restaurant scolaire
- Création de fleurs à partir de bouteilles en plastiques
- Explication du fonctionnement du quai de transfert par l'ambassadeur du tri

Les élections pour le renouvellement partiel du Conseil Communal des Jeunes ont été organisées le mardi 18 octobre 2016, à l'école élémentaire des Airials et à l'école élémentaire du Bourg. L'école de l'Ermitage a également désigné ses représentants. Les nouveaux élus de CE2 vont remplacer les CM2 partis au Collège.



Et pour le bonheur de tous une sortie avec visite guidée du Stade MATMUT ATLANTIQUE



### Félicitations aux nouveaux élus !

#### CE2 - AIRIALS

DUFOUR Léa  
FABRE Léandre  
FORT Manon  
GARNIER Salomé  
MAZOUAT Gaëtane

#### CE2 - BOURG

CURNILLON Eva  
DUVAL Lola  
EL OMARI Nawel  
HEMERYCK Alexandre

#### CE2 - ERMITAGE

OUDADA Alia

#### CM1 - AIRIALS

BRET GAUBASTE Chloé  
GOUILLOU Ainhoa  
MENDIBURU Elaia

#### CM1 - BOURG

BUSTILLO Maxime  
CAPO-CHICHI Armand Loïck  
DELAVOUX Lison  
MACHERE Elsa  
PIETIN Raphaël

#### CM1 - ERMITAGE

REINHARD Waïley

#### CM2 - AIRIALS

ARNAUD Camille  
BRAULT Arthur  
BUSSIÈRE-ZIMINSKI Laly  
USUREAU Lucas

#### CM2 - BOURG

CID Eliott  
DUBOIS Macéo  
ESSERMEANT Louna  
HOCHART Enora  
MENDES Naëlle

#### CM2 - ERMITAGE

OUALADI Osmane

## Travaux : de nouveaux aménagements

### Dans le centre : un parking pour les écoles

La réhabilitation complète du parking des écoles maternelle Brugat et élémentaire Bourg s'insère dans le projet de requalification du Centre de la Commune.

L'emprise totale du projet concerne la voirie et les espaces publics de la rue Pasteur sur 800m, parvis de la mairie compris. La première séquence concernait uniquement le parking des écoles. 70 places de stationnement sont désormais disponibles. Les cheminements piétons ont été étudiés de telle sorte que les enfants se déplacent en sécurité en tous points du parking.

Les bornes de collecte de verre ont été repositionnées aux cotés de deux nouvelles bornes enterrées pour la collecte des ordures ménagères.

Coût des travaux : 439 752.90 € TTC dont :

- 373 903.86 € (parking)
- 53 245.32 € (éclairage public)
- 12 603.72 € (bornes enterrées)

La CDC prend en charge 10 places de parking pour l'accès à l'ALSH.



### Les prochaines séquences de travaux se dérouleront comme suit :

- Parking arrêt minute, parking de la Mairie
- Parvis de la Mairie, aménagement de la rue Pasteur

Le budget prévisionnel de l'ensemble des travaux est estimé à 1.2 M d'euros TTC en intégrant l'enfouissement des réseaux secs (ERDF, éclairage public, télécom).



### Dans les bâtiments : félicitations aux services techniques

À l'exception des nouvelles constructions, les travaux sont réalisés dans les bâtiments sans le concours de maître d'œuvre. Les services techniques communaux prennent en charge les projets de la conception à la réalisation en effectuant les travaux ou en accompagnant les entreprises choisies localement chaque fois que cela est possible. Au-delà des travaux d'entretien réguliers et des aménagements divers les principaux chantiers externalisés ont porté sur la réfection totale de 500 m<sup>2</sup> de toiture à l'école élémentaire du bourg (37 800 € TTC) et sur la rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle du Brugat (37 950 € TTC).



### Sur les routes

Le budget voirie a été essentiellement consacré aux parkings. Au droit de l'école maternelle des Airials, le cheminement doux de l'allée de Pétrucaill a pu être prolongé jusqu'à l'entrée nord du lotissement les Arums. Les travaux d'entretien et de rénovation importante ont été effectués sur des routes très fréquentées ou très dégradées rue Montaigne, chemin Rouge, chemin des Chardonnerets...

### Espaces verts

Une partie du bois du Parc de la Mairie, à proximité du Dojo, a fait l'objet d'éclaircissements d'arbres présentant des défauts chroniques ou des attaques de capricorne communiquant à cette zone un certain potentiel de dangerosité. Ce travail a été effectué dans le respect d'une harmonie visuelle. De même certains arbres aux alentours des tennis non-couverts ont été traités dans le but de protéger les cours de tennis du caractère invasif des racines pouvant détériorer à terme les surfaces de jeux. De nouvelles plantations vont encore embellir le parking des écoles du Bourg et les abords de l'espace petite enfance et jeunesse.

### Cimetière

Un jardin du souvenir a été aménagé dans le parc cimetière. Il est équipé d'un espace cinéraire et d'une stèle où les familles peuvent apposer une plaque en mémoire du défunt. Un nouvel ossuaire permet désormais de recueillir les dépouilles mortelles de manière perpétuelle.



## Qualité de l'eau

La Commune du Pian-Médoc dispose actuellement de deux forages, dénommés Graviel et Pont de Bouchaud, afin de procéder à l'alimentation en eau potable de son territoire. L'eau est puisée dans la nappe de l'Eocène à une profondeur de 265 mètres.

Cette eau possède un taux supérieur aux normes (1,5 mg/l) pour ce qui concerne le paramètre fluor, sans toutefois dépasser le seuil critique de 2mg/l. Les mesures périodiques effectuées par les services de l'Agence Régionale de Santé indiquent des taux se situant entre 1,5 mg/l et 1,9 mg/l selon les forages.

Des techniques physico-chimiques existent pour diminuer la concentration en fluorures dans l'eau destinée à la consommation humaine. Cependant, elles sont très coûteuses et ne peuvent être utilisées que pour de faibles teneurs d'ions fluorures. D'autre part, la nappe de l'Eocène est actuellement surexploitée entraînant des problèmes de qualité de l'eau potable liée à la salinisation de la nappe proche de l'Estuaire de la Gironde.

Dès 2014, soit 3 ans avant l'expiration de l'arrêté préfectoral d'autorisation de distribution d'eau potable, la Commune du Pian-Médoc s'est engagée, en accord avec l'Agence Régionale de Santé, dans la résorption de cette problématique fluor et a procédé à des études comparatives.

Ces dernières ont abouti à une campagne de recherche de nouvelles sources de captage afin de procéder à une dilution de l'eau prélevée. Les résultats qualitatifs et quantitatifs des mesures n'ont pas apporté assez de garanties sanitaires et financières à la Commune pour pouvoir privilégier cette solution de dilution avec les autres forages.

D'autres solutions ont donc été explorées par la Commune et notamment le raccordement avec l'eau distribuée par Bordeaux Métropole.

### 3 scénarios de raccordement avec l'eau de Bordeaux Métropole ont donc été étudiés :

- Une par dilution via une interconnexion depuis Le Poujeau
- Une par substitution avec 2 interconnexions à créer depuis Blanquefort et Le Taillan-Médoc
- Une par substitution avec 2 interconnexions à créer depuis Blanquefort et Saint Aubin de Médoc

Les trois solutions ont fait l'objet d'échanges et d'analyses fines par Bordeaux Métropole, les services de notre délégataire, le SMEGREG et la Commune du Pian-Médoc.

Il s'avère que le scénario le plus favorable sur les plans sanitaire, technique et financier est le scénario n°3, c'est-à-dire par substitution avec 2 interconnexions à créer depuis Blanquefort et Saint Aubin de Médoc.

Favorable sur le plan sanitaire tout d'abord car l'eau de Bordeaux Métropole possède un taux de fluor très largement en dessous des limites en vigueur (entre 0,03 mg/l et 1 mg/l). Technique également car il n'y a aucune problématique foncière à lever pour se connecter au réseau métropolitain par Saint Aubin, la Commune étant propriétaire des espaces nécessaires à la pose des réseaux mais également des bâches de retenue et des surpresseurs.

Enfin, ce scénario est également le plus soutenable financièrement, car Bordeaux Métropole assumera la part de travaux à réaliser sur son territoire jusqu'en limite de commune et ce par anticipation de la mise en place du projet de ressources de substitution dont elle assume la maîtrise d'ouvrage.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 10 février 2016, la Commune du Pian-Médoc a donc validé le

principe de substitution avec l'eau potable de Bordeaux Métropole et a sollicité les subventions auprès des partenaires habituels.

Enfin, par délibération en date du 29 septembre 2016, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de fourniture d'eau potable auprès de Bordeaux Métropole.

La Consultation publique pour la désignation de l'entreprise qui sera titulaire du marché de travaux a débuté en octobre, et les travaux devraient rapidement commencer.



## L'actu du P.L.U.

La commune a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de le rendre compatible avec les récentes évolutions législatives.

## Un P.A.D.D. consolidé

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constitue le socle de la révision du PLU. Il a fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal du 6 avril 2016 et fixe les objectifs et les enjeux communaux ainsi que les axes de développement durable.

## Les grandes orientations

- **La préservation et la mise en valeur de l'environnement**
  - Maintenir et mettre en valeur les espaces et habitats naturels
  - Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de la commune
  - Prendre en compte les risques naturels
- **Conduite maîtrisée de l'urbanisation / Equité et solidarité sociale**
  - Favoriser une structuration de l'urbanisation spécifique à l'identité communale en quartiers distincts regroupés autour des hameaux d'origine
  - Privilégier une mixité de typologies de logements adaptés aux besoins de la population locale.
  - Prévoir et accompagner les besoins de la population en matière d'équipements



- **Développement économique durable et maîtrise des déplacements**
  - Développer les pôles de commerces, d'activités et de services et contenir l'activité industrielle de traitement des déchets (métaux) de la RD1
  - Développer le tourisme
  - Préserver et mettre en valeur le terroir viticole et les espaces forestiers
  - Contribuer à améliorer la couverture du réseau de la téléphonie mobile et d'Internet
  - Améliorer les conditions de déplacements, pour les différents types d'usagers
- **Modération de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain**
  - Orienter exclusivement le développement de l'urbanisation à l'intérieur des enveloppes urbaines définies au SCOT
  - Favoriser la densification des principaux secteurs déjà urbanisés et les formes urbaines économes en espace
  - Encadrer les extensions des zones de développement économique

Les axes forts ainsi dégagés doivent maintenant être transcrits dans le projet de règlement et les plans de zonage du futur P.L.U. En relation avec les services de l'Etat nous sommes entrés dans la phase d'évaluation environnementale dite « au cas par cas ». À l'issue de cette phase un projet de PLU révisé sera soumis à la concertation notamment au cours d'une enquête publique où chacun pourra s'exprimer.

## L'instruction en 2015 et 2016



<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES</b> <b>111</b> en 2015 <b>99</b> en 2016	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> <b>76</b> en 2015 <b>55</b> en 2016	<b>PERMIS MODIFICATIFS</b> <b>14</b> en 2015 <b>13</b> en 2016
<b>PERMIS D'AMÉNAGEMENT</b> <b>4</b> en 2015 <b>3</b> en 2016	<b>AUTORISATIONS DE TRAVAUX</b> <b>3</b> en 2015 <b>4</b> en 2016	<b>CERTIFICATS D'URBANISME</b> <b>150</b> en 2015 <b>154</b> en 2016

**RAPPEL** Toute construction à partir de 5m<sup>2</sup>, démontable ou non (piscine, garage, abri de jardin...) doit faire l'objet d'une autorisation au sol. Pour tout renseignement se rapprocher du service urbanisme.

## Ce qui nous attend avec la loi NOTRe

Depuis de nombreuses années notre pays est à la recherche de la meilleure organisation territoriale. Les rapports et les lois successifs tendent à réduire la dépense publique en regroupant, fusionnant, mutualisant.

## Des intercommunalités renforcées

Un des objectifs de ce texte de loi est clair : promouvoir des organisations administratives locales moins nombreuses, plus peuplées, avec des compétences étendues. Le schéma départemental de coopération intercommunale maintient l'existence de la Communauté de Communes « Médoc Estuaire » dans sa composition actuelle, à savoir 11 communes. Nous dépassons en effet le seuil fixé par la loi pour ce qui concerne le nombre d'habitants. Toutefois une fusion avec la CDC voisine, la Médulienne (qui va de Moulis au Porge en passant par Castelnaud, Sainte-Hélène...) devra être envisagée à partir de 2021. Le risque de rattachement à la Métropole est ainsi une nouvelle fois repoussé.

## Un transfert de compétences obligatoire

Les communes conservent leur clause de compétence générale. Par contre la loi établit un calendrier précis des compétences qui n'ont pas encore été transférées aux Communautés de Communes. Dans notre cas, à titre d'exemple, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations devront être transférées au plus tard le 1er janvier 2018 et la gestion de l'eau et de l'assainissement avant le 1er janvier 2020. La transformation des PLU en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) n'est pas obligatoire. Une minorité de blocage de 25% des communes correspondant à 20% de la population (ou inversement) a été fixée par le législateur.

**Le principe de rationalisation est louable mais il n'est pas certain que cette évolution aille dans le sens de l'efficacité ou de la réduction des dépenses. Les élus devront veiller à ce qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité du service public et au maintien des liens de proximité avec les administrés, le risque de dilution des responsabilités étant indéniable.**

## Combien sommes-nous ?

Une nouvelle campagne de recensement aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

10 agents recenseurs sillonneront la commune pour déposer un questionnaire dans chaque foyer avant de repasser les collecter. Il sera possible de répondre à l'enquête par Internet. Lors de son premier passage, l'agent recenseur donnera le choix entre la version papier ou la possibilité de remplir en ligne les fiches de renseignements.

Ces données, déclaratives et confidentielles, seront transmises à l'INSEE, seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Les éléments ainsi recueillis permettront d'actualiser le nombre d'habitants, de logements, les activités économiques... Les dotations encore consenties par l'Etat étant directement liées au nombre d'habitants, chacun comprendra l'intérêt pour la commune de répondre à cette enquête de façon la plus précise possible.

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### DERNIER RECENSEMENT À ACTUALISER :

- Population municipale : 6 183
- Population comptée à part : 142
- Population totale : 6 325



# La forêt, patrimoine naturel de la commune

La loi de 1857 sous Napoléon III a obligé les communes à ensemercer en pins les parcelles qui leur appartiennent. Depuis cette époque la physionomie de la commune du Pian s'est peu à peu modifiée transformant la lande en espaces boisés.

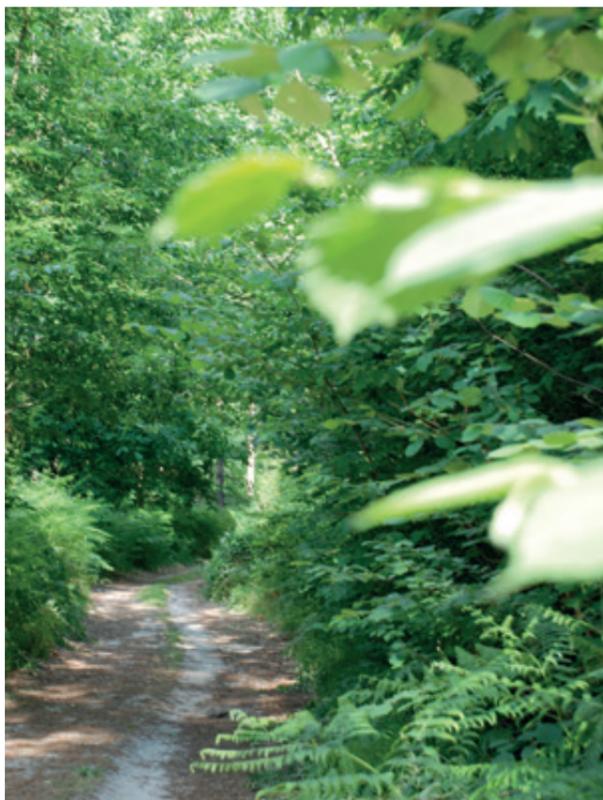
Dès lors ces espaces furent semés en pins, entretenus, exploités et replantés. Tout d'abord l'exploitation concerna le bois avec la fabrication de poteaux de mines, de fagots etc... Puis s'ajouta le gemmage, pour commercialiser la résine. Nos anciens ont ainsi pris grand soin de notre forêt communale. Faut-il le préciser, la forêt représentait une source de revenu non négligeable.

L'évolution de la démographie et l'extension des villes ont provoqué l'urbanisation des campagnes périurbaines, dont le Pian. Il a fallu consacrer plus d'espaces aux constructions pour satisfaire les demandes avec le souci d'une évolution raisonnée. Certaines parcelles communales sont ainsi devenues des lotissements.

La commune a cependant tenu à conserver une grande surface forestière et des espaces naturels, comme le golf, le plan d'eau de la lande de Jousta et ses abords, l'espace boisé autour du bourg,

Aussi aujourd'hui le patrimoine forestier de la commune s'étend sur un peu plus de 170 ha.

- À l'ouest au lieu dit "Lesqueblanque" une zone de "landes"



composée de feuillus (chênes et bouleaux) et de quelques pins épars, sur un peu plus de 30 ha, jouxte les 140 ha du golf.

- Aux lieux dit "Maupan" et "Beaulieu", ce sont 31 ha de forêt de pins qui sont exploités, soit par plantation, soit par régénération naturelle (après les incendies). Une large bande de feuillus est préservée pour la protection des habitations.
- Au centre de la commune au lieu dit "Chopinot", une grande zone de 93 ha, dont la majeure partie est plantée de pins. Cette forêt est exploitée et a malheureusement subi les intempéries liées aux tempêtes de 1999 et 2004. Le grand espace de loisirs de l'étang de la lande de Jousta est situé dans cette zone.
- Au sud, au "Luget" ce sont presque 16 ha de forêt qui sont soit exploités, soit réservés en espace vert près des maisons.

Consciente de la valeur de son patrimoine naturel, la municipalité s'attache à le protéger, le préserver et le valoriser, en mettant notamment en place un Plan Simple de Gestion<sup>(1)</sup>

Nous travaillons ainsi pour les générations futures afin de conserver notre identité "rurale" et leur transmettre ce patrimoine naturel.

<sup>(1)</sup> Plan Simple de Gestion (PSG) : il s'agit d'un outil pour mieux connaître la forêt, définir les objectifs, faciliter les choix et décisions à prendre, prévoir un programme de travaux de coupes et d'entretiens sur le long terme.



## Ensemble protégeons la forêt

Notre forêt est belle, vaste mais elle est fragile. Victime parfois de phénomènes naturels (violentes tempêtes) elle est surtout exposée aux incivilités et à la malveillance de certains usagers. Nous devons partager la responsabilité de sa protection, notamment la vigilance contre les risques d'incendie. Les pompiers et nos bénévoles de la DFCI, qu'il convient de remercier particulièrement, sont contraints d'intervenir trop souvent pour éviter le pire. La quasi-totalité des dépôts de feux a une origine humaine. La surveillance partagée du massif forestier et la réactivité de tous constituent les meilleures armes contre les agissements inconscients.

**Un appel au civisme est également lancé pour respecter l'interdiction d'utiliser les engins motorisés et mettre fin aux dépôts de déchets sur les pistes forestières et au sein de la forêt.**

## Atelier histoire du Pian

**CELA FAIT MAINTENANT DEUX ANS QUE NOUS EXISTONS. OÙ EN SOMMES-NOUS ?**



Trois séances de visionnage des photos collectées ont été organisées afin d'essayer d'identifier les personnes photographiées. Beaucoup de nos anciens se sont déplacés pour nous aider dans ce travail. Qu'ils en soient remerciés.

Afin de compléter notre travail sur les délibérations, des visites aux archives départementales ont été effectuées et ont permis de trouver des documents très intéressants notamment sur la construction de la mairie et de la « maison école ». Des pianais et pianaises nous ont communiqué des documents surprenants. Un de nos membres a travaillé particulièrement sur la toponymie des lieux dits et des chemins.

À partir de toutes ces recherches, un travail de rédaction a été entrepris et pour le moment nous avons mené à bien les chapitres suivants : présentation géographique de la commune et l'organisation de l'habitat, l'école, les fêtes, l'économie à travers l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce, les services, les associations et la forêt. Tous ces chapitres seront illustrés des photos et documents collectés. Mais le travail est loin d'être fini...

L'Atelier a participé à une émission de radio avec AQUÍ-FM le 3 mars « Un jour, Un village » et nos deux représentantes Annie et Annick ont répondu aux questions de l'animateur Christian. À travers nos réponses, la vie de la commune au XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle a pu ainsi revivre. Certains de nos auditeurs nous ont confié avoir beaucoup appris !

À l'automne, il vous a été proposé une conférence dont le thème était le suivant : « Les petites écoles publiques de nos villages ou la naissance de l'école républicaine ». Ce thème a été choisi car il permettait d'intégrer le travail effectué sur la naissance et l'évolution de l'école au Pian.

En 2015, notre souhait était d'éditer un ouvrage, en 2016 il est en cours et nous le proposerons fin 2017.



**Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux documents, photos, anecdotes et/ou d'informations complémentaires. Pensez à nous !**

**CONTACT : ANNICK MORA au 06 75 04 65 65 ou annick.mora@orange.fr**

### Tribune des élus de l'opposition

#### Un coeur au Pian-Médoc

Nous avons été -partiellement- entendus. La municipalité a suivi une partie de nos requêtes.

Requêtes répétées pendant la campagne concernant les conditions d'accès à l'école du bourg et à la vétusté de certains équipements, puisque le parking a enfin été rénové et agrandi et que certains locaux sont rafraîchis.

Il en est de même pour l'eau, pour laquelle une solution est enfin trouvée pour la rendre potable, mais après tant de tâtonnements et de frais pour les contribuables pianais.

Gageons que la municipalité continuera dans cette voie. Nous l'y encourageons de manière constructive, dans le seul intérêt des pianaises et des pianais pour un juste retour de leurs impôts !...



### Le Pôle commercial va se développer

Dans le quartier du Poujeau, des deux côtés de la route de Pauillac, l'activité commerciale est en plein développement. Un projet ambitieux porte sur la construction d'un nouvel hypermarché, d'une galerie marchande, la reconversion de l'actuelle grande surface et l'arrivée de nouvelles enseignes. Cette extension nécessitera l'implantation d'un rond-point dont le financement sera assuré par l'aménageur.

### Un FRENCH BURGER ouvre au Pian en lieu et place de la Pataterie.



### Extension du Mégarama

La commission départementale d'aménagement commercial a autorisé à l'unanimité l'extension du cinéma Mégarama qui doit passer de six à dix salles. L'ouverture de quatre salles supplémentaires a pour but de diversifier la programmation en proposant au public un plus grand nombre de films au moment de leur sortie.

Une fois encore, à l'initiative du Maire de Blanquefort, un recours a été déposé auprès du président de la commission nationale qui devrait statuer à la fin du mois de janvier.

### Le Domaine des Noisetiers

Un permis d'aménager a été accordé dans le centre de la commune (chemin Rouge) pour la réalisation d'un programme comportant :

- 30 logements sociaux (12 T2, 14 T3, 4 T4)
- 39 logements pour personnes âgées autonomes
- 64 terrains à bâtir de 619 m<sup>2</sup> à 910 m<sup>2</sup>

La Société Domofrance a déposé un permis de construire pour les logements.

La commercialisation des terrains à bâtir est assurée par Progefim

Contact : 05.57.92.20.00.



**Ansamble**  
RESTAURATION ET SERVICES

*Votre partenaire régional*

- Enseignement
- Médico-social
- Entreprises et administrations
- Santé

[www.ansamble.fr](http://www.ansamble.fr)

SRA Ansamble Aquitaine  
Parc d'activités Descartes  
Avenue Gay Lussac - Bâtiment H3  
33370 Artigues près Bordeaux  
Tél. : 05 56 33 05 05 - fax : 05 57 35 31 41



## 2015

### Naissances

AUDREN Baptiste..... 28/03/2015  
 BARRIERE Lucas..... 20/07/2015  
 BERLENGERO Léo..... 18/03/2015  
 BOSQUE Anahè..... 17/02/2015  
 BOSSUET Nina..... 29/04/2015  
 BOYE Arthur..... 08/07/2015  
 BRILLOUET Emma..... 09/08/2015  
 CAZENAVE Manon..... 31/12/2015  
 CAZENEUVE Baptiste..... 30/03/2015  
 CHAMBRE Julia..... 19/01/2015  
 COURBIN Isis-Abbygaëlle... 24/01/2015  
 DELAMARE Lily-Rose..... 12/10/2015  
 DEMARTY Eloïse..... 30/07/2015  
 DEMARTY Louis..... 30/07/2015  
 DUCROCQ Lilou..... 13/07/2015  
 DUPUY Cléa..... 14/01/2015  
 DUTREUIL Antoine..... 29/12/2015  
 ESTOUP Alice..... 04/01/2015  
 GAILLARD Jaden..... 29/04/2015  
 GOLD Valentine..... 05/04/2015  
 JOUBERT Gustav..... 01/08/2015  
 KLEIN BR GINTING Kimmy .. 19/08/2015  
 LALICHE Charlotte..... 11/10/2015  
 LARRONDE Itia..... 24/08/2015  
 LARROCHE Camille..... 03/06/2015  
 LARRUE Anaïs..... 20/05/2015  
 LASSERRE BERTONCELLO  
 Juliette..... 21/03/2015  
 LEROY Manoa..... 01/11/2015  
 LESAGE Sacha..... 11/02/2015  
 LEVENEUR Ezékiel..... 29/07/2015  
 MARQUET Noé..... 21/09/2015  
 MATÉO Adam..... 10/03/2015  
 MONTEIL Liya..... 21/05/2015  
 MORAND Maxime..... 30/08/2015  
 NGUEMBI SAUBUSSE Yanis.. 18/09/2015  
 PAGNAC Guillaume..... 11/01/2015  
 PAGNAC Louis..... 11/01/2015  
 PHAN Lucas..... 13/03/2015  
 PHILIPPE Anaëlle..... 03/09/2015  
 PINEAU Jules..... 21/06/2015  
 PLAZE Ludovic..... 03/02/2015  
 RAFFOUX Lucas..... 02/02/2015  
 RENON MAESTRACCI Jade ... 14/01/2015  
 RENON MAESTRACCI  
 Romane..... 14/01/2015  
 SALIN Emma..... 29/07/2015  
 SAVIGNY CALZAVARA Ema .. 16/10/2015

SEBAL Eva..... 23/03/2015  
 SIRE BAGUR Adèle..... 31/07/2015  
 VAILLANT Mathieu..... 24/08/2015  
 VERGNE Camille..... 30/03/2015  
 VIVIEN Camille..... 13/06/2015

### Mariages

BONNET Hervé  
 OSCCO HUAMANI  
 Flor de Maria..... 11/02/2015  
 DUPOUY Yves  
 SARDIN Corine..... 14/02/2015  
 ISSARTIER Christophe  
 CAZAT Chrystelle..... 18/04/2015  
 MORAND Franck  
 BRILMAN Florence..... 18/04/2015  
 MORA Mickaël  
 EMBID-GUITTARD Candice .. 25/04/2015  
 DANTAS François  
 BARREIRA-DANTAS  
 Marie-Hélène..... 30/05/2015  
 MOREIRA Pascal  
 MERCIER Corinne..... 06/06/2015  
 BOURNEUF Jérémy  
 BAQUE Anaïs..... 27/06/2015  
 PAPON Jonathan  
 SEGUIN Célia..... 18/07/2015  
 FONTENEAU Fabrice  
 GOSSET Isabelle..... 25/07/2015  
 ROUX Mickaël  
 LAHOUSSE Marie-Hélène 25/07/2015  
 DE ALMEIDA Guillaume  
 DURAND Laure..... 08/08/2015  
 BOULANGER-DARRIET Yohan  
 ARNAUD Gaëlle..... 05/09/2015

### Décès

BESSIN Marie-Thérèse..... 18/11/2015  
 CALZETTA Michel..... 05/02/2015  
 DAVIEAUD Jean-Louis..... 14/12/2015  
 DEBRIE Marie  
 épouse NOAILLES..... 20/03/2015  
 DECONS Bernard..... 12/09/2015  
 DIAZ GONZALEZ Manuel..... 19/02/2015  
 FLORET Françoise  
 veuve AMADE..... 03/01/2015  
 GIRAUD Paul..... 21/09/2015

HOURCADE Jean..... 11/06/2015  
 LHERAULT Fabienne  
 épouse LAMBELET..... 12/03/2015  
 LESCOUZERES Anita  
 veuve PESSINA..... 05/12/2015  
 MERCIER Marc..... 18/02/2015  
 MICLET Fernande  
 épouse SANDRI..... 13/01/2015  
 MICOULAS Jean..... 12/07/2015  
 MINGINETTE Elise..... 23/08/2015  
 NOAILLES Marie..... 20/03/2015  
 PENARD Simone..... 04/02/2015  
 RENAULT Richard..... 12/07/2015  
 RODRIGUES DA COSTA  
 Francis..... 11/06/2015  
 ROUMEGOU Francis..... 15/02/2015  
 ROUMEGOU Yvan..... 09/09/2015  
 SAINT-MARC Simone  
 épouse PENARD..... 04/02/2015  
 SKATCHKOFF Elise..... 23/08/2015  
 THIROUIN Jacques..... 08/02/2015  
 THOMAS Andrée..... 22/12/2015  
 VASQUEZ Rosalie  
 épouse YONNET..... 09/02/2015

## 2016

### Naissances

BARBÉ Dorian..... 20/10/2016  
 BONNET Oïhan..... 03/06/2016  
 BOULDOUYRÉ CRUZ Paloma 29/04/2016  
 COLOMBET Chiara..... 22/10/2016  
 CORAILLER Elyas..... 22/02/2016  
 CUVILLIER OCANA-DORADO  
 Augustin..... 26/09/2016  
 DE ZEN Sacha..... 27/09/2016  
 DUBERGEY Mathis..... 07/05/2016  
 FAURE Louka..... 30/06/2016  
 FERMIGIER Robin..... 16/04/2016  
 FOURCADE Charlotte..... 31/03/2016  
 GODINEAU Léna..... 18/04/2016  
 GUIRADO CORDOBA Paola .. 05/09/2016  
 JOFFROY Thémis..... 20/08/2016

JOUANDAUD Hugo..... 25/04/2016  
 LABBÉ Tom..... 19/07/2016  
 LALANNE Noémie..... 04/11/2016  
 LINXE Charlotte..... 30/03/2016  
 MALEYRAN Yanaël..... 17/06/2016  
 MORA Mattéo..... 22/07/2016  
 OLIVEIRA Raphaël..... 20/10/2016  
 PHILIPPON Cyrielle..... 14/06/2016  
 PIERRE Elsa..... 06/04/2016  
 PY Julia..... 04/11/2016  
 SIN Calie..... 27/04/2016  
 TEIXEIRA Hugo..... 27/02/2016  
 TREMBLIER COUSINEY Jean . 06/02/2016

### Mariages

ASSANY David  
 TAVERNIER Céline..... 06/08/2016  
 BOUGES Xavier  
 CHAUSSENDE Marie-Paule .. 20/08/2016  
 DARMON Jérémy  
 BALOUP Céline..... 02/07/2016  
 FARON Romain  
 KERSAUDY Christelle..... 30/07/2016

GARRIGOUX René  
 LEDOUX Elodie..... 23/07/2016  
 GUSTAVE Michel-Ange  
 BONTÉ Denise..... 06/08/2016  
 LAITSELART Philippe  
 LALY Pauline..... 21/05/2016  
 MACHIZAUD Olivier  
 GOUÉDARD Jessica..... 01/10/2016  
 NDIAYE Ibrahima  
 DOIZY Maité..... 23/07/2016  
 ROY Jérémy  
 ROUFFET Benjamin..... 22/10/2016

### Décès

ADEL Isaac..... 03/02/2016  
 BALAU André..... 07/03/2016  
 BENVENUTO Paul..... 26/07/2016  
 BORDAS Jean-Étienne..... 11/04/2016  
 CERON Colette  
 veuve Denis..... 19/03/2016  
 COLART Andrée..... 12/10/2016  
 DAVIES Sybil  
 veuve GARDRAT..... 06/09/2016  
 DUBOS Gérard..... 26/07/2016

FARJON Joseph..... 21/02/2016  
 GOYER Inès..... 09/07/2016  
 LE GUÉ Evelyne..... 17/06/2016  
 MATRACHA Albert..... 08/11/2016  
 MONTEYROL Violette  
 veuve Margan..... 19/02/2016  
 MOYA Marie  
 épouse DESAIFRES..... 01/07/2016  
 PETITDEMANGE Anne-Marie  
 veuve PIOT..... 25/07/2016  
 PIOT Michel..... 10/07/2016  
 RIVIERE Robert..... 13/01/2016  
 ROLLIN Simone  
 veuve GUÉRÈRE..... 19/06/2016  
 SANS Serge..... 02/09/2016  
 TASSEL Catherine  
 épouse PATIN..... 12/04/2016

*Etat civil arrêté  
 au 1<sup>er</sup> décembre 2016*

### Mairie

260 Rue Pasteur  
 Tél. : 05.56.35.02.35 • Fax : 05.56.35.87.56  
 www.lepianmedoc.fr • contact@mairie-pianmedoc.fr

#### Heures d'ouvertures

##### Accueil – Etat Civil

- Lundi de 14h00 à 17h30
- Mardi, Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h30
- Permanence le samedi de 10h00 à 12h00 sauf juillet et août

##### Urbanisme

*Accueil sans rendez-vous*

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h

##### *Accueil avec rendez-vous*

- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h

##### Bibliothèque

Tél. 05.56.35.17.74  
*ouverture au public*

- Lundi de 15h à 18h
- Mercredi de 14h30 à 19h
- Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h30

##### Pôle Vie Locale

- **CCAS** : Accueil avec rendez-vous
- **Vie scolaire**
- **Animation**

Tél. : 05.56.28.17.15  
 05.56.95.12.77  
 pole.vie.locale@mairie-pianmedoc.fr

##### Services sociaux

Tél. 05 56 57 17 02

##### Ecole de Musique

Tél. 05 56 95 17 42

## Memento

##### Multi Accueil

« A petit pas »  
 Tél. 05.56.28.16.21  
**A.I.S.H. :**  
 Tél. 05.56.95.21.90

##### Ecole Maternelle du Brugat

Tél. 05 56 95 05 86

##### Ecole Élémentaire du Bourg

Tél. 05 56 35 04 35

##### Groupe scolaire des Airials

Tél. 05 56 95 13 68

##### Police Communautaire

Tél. 05 57 33 21 55  
 06 26 79 08 84 ou 06 26 58 60 05

##### Communauté de Communes

« Médoc Estuaire »  
 Tél. : 05 57 88 08 08

**JARDI**  
E.Leclerc

05 56 35 76 93

**l'auto**  
E.Leclerc

05 56 95 57 90

**BRICO**  
E.Leclerc

05 56 95 58 30

**espace culturel**  
E.Leclerc

05 56 95 58 20

**E.Leclerc DRIVE**

05 56 95 67 69

Les Portes  
du Médoc  
CENTRE COMMERCIAL

Centre Commercial

**E.Leclerc**

**LE PIAN MEDOC**

05 56 95 58 00

**parapharmacie**  
E.Leclerc

05 56 95 58 40

le manège à  
**bijoux**  
E.Leclerc

05 56 95 58 17

**UNE HEURE  
POUR SOI**  
L'INSTITUT PARFUMERIE

05 56 95 58 12

**sport**  
E.Leclerc

05 56 95 95 00

**Puériculture  
Bébé**  
E.Leclerc

05 56 95 95 00

B

A

B

Y

Photos non contractuelles - Suggestions de produits